

24 Port-Gentil

Vie des entreprises/GSS Gabon

Où sont passés Philippe Colombero et Gilbert Mbanwie ?



Photo : Julie Nguimbi

Le directeur général de GSS Gabon, Philippe Colombero, et...

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Respectivement directeur général et directeur financier de cette entreprise de restauration basée dans la zone industrielle de l'Office des ports et rades du Gabon, ces deux responsables ont précipitamment quitté le Gabon le mois dernier, sous des prétextes peu convaincants, aux yeux de l'équipe restante. Les emplois des 407 compatriotes de la société sont, ainsi, sérieusement menacés

L'ENTREPRISE de restauration Global sourcing and supply Gabon (GSS Gabon), installée au port commercial et dont le siège se trouve à Bahreïn, petit État du Moyen-Orient, est menacée de dissolution. Du moins si on s'en tient à l'ensemble des documents en notre possession et à l'annonce parue dans le journal l'Union du vendredi dernier, sous la plume de Hugues Ghislain Nanguila du cabinet Fiduge Sarl, désigné comme liquidateur. Une décision lourde de conséquence gardée secrète, semble-t-il, jusqu'à un passé récent, par le Français Philippe Colombero et le Camerounais Gilbert Mbanwie, respectivement directeur général et directeur financier de cette société. Les deux hommes ont vraisemblablement bien huilé leur coup dans le dos des deux cadres gabonais, le directeur des Ressources humaines et celui des Opérations, sur lesquels repose aujourd'hui la responsabilité de prendre les commandes pour permettre un accostage tranquille de ce navire voguant désormais dans des eaux troubles.

SURPRISE. Selon une correspondance datée du 30 novembre 2017, adressée à l'inspecteur spécial du travail chargé du secteur pétrolier par les dirigeants nationaux, il apparaît clairement que les cadres nationaux tentent d'éviter que GSS Gabon ne finisse dans un précipice. Il y est écrit ceci : «*En date du 16 novembre 2017, notre directeur général, M. Philippe Colombero, nous a annoncé qu'il devait prendre part à une réunion stratégique prévue au siège de l'entreprise BMMI pour un retour prévisionnel le 24 du même mois.*» Les rédacteurs de la missive poursuivent : «*Nous avons été surpris, le 27 novembre 2017, de recevoir un e-mail du directeur général nous informant de la décision de actionnaires de l'entreprise de se désengager de la société GSS Gabon. Et qu'à cet effet, il fallait que les employés s'adressent dorénavant à M. Hugues Nanguila, du cabinet d'expert comptable Fiduge, que les actionnaires auraient nommé en qualité de liquidateur amiable.*»



Photo : Julie Nguimbi

...son directeur financier, Gilbert Mbanwie, sont introuvables depuis plusieurs jours.

Pour cette prestation, le cabinet, souligne-t-on, document comptable à l'appui, a déjà touché la somme de 78 millions 58 mille 883 FCFA au titre des acomptes. «*De plus, nous constatons l'abandon de poste du directeur général ainsi que du directeur financier, Gilbert Mbanwie. Ce dernier emportant avec lui des montants importants en espèces, ainsi que plusieurs virements bancaires injustifiés*», écrivent les plaignants. Ils ont pris l'exemple du bon de commande BC0003156 du 13 novembre 2017 censé avoir été livré à la même date (mais jamais parvenu au Gabon), par un fournisseur "inconnu" établi en France, pour des produits alimentaires. Coût de la facture : 134 millions 471 mille 185 FCFA. **INQUIÉTUDE.** Ils ajoutent qu'à ce jour, l'entreprise n'a plus de directeur général à sa tête, et les activités courantes sont provisoirement gérées par le comité de direction restant. Non sans exprimer leur préoccupation : «*cette décision prise par les actionnaires et le constat de départ précipité des deux membres expatriés de notre direction, nous font penser à une fuite en avant. Sachant que nous avons encore des contrats commerciaux en cours avec un certain nombre de compagnies de la place, nous craignons que cette situation préméditée par notre direction*

puisse affecter la durabilité de nos contrats.» Les signataires de la correspondance redoutent aussi, si n'est déjà fait, que des mouvements à travers les comptes de l'entreprise puissent être opérés à distance par le groupe BMMI et les principaux commanditaires de la décision de "fermeture précipitée" de la société. Ainsi, ils attendent de l'autorité compétente, des démarches visant à préserver et à sécuriser la condition sociale des 407 salariés gabonais concernés par cette crise. Par courrier, le prestataire conseil de GSS avait, le 11 novembre écoulé, alerté le procureur de la République près le tribunal de première instance de Port-Gentil, de cette situation pour le moins explosive. Il avait écrit, entre autres : «*ces détournements de fonds potentiels vers Bahreïn, ordonnés par BMMI, la maison-mère de GSS Gabon, seraient litigieux de par le fait que cette dernière société serait ensuite dans l'impossibilité de faire face à ses responsabilités au Gabon.*» En considération de l'Acte uniforme portant organisation des procédures d'apurement du passif, traité Ohada adopté le 10 septembre 2015 et entrant en vigueur le 24 décembre de la même année, en ses articles 230, 233 et 236, il y aurait alors banqueroute frauduleuse. D'où l'inquiétude des salariés.

Tour de ville

Que d'eau à la Cité Shell. Si l'abondance de biens ne nuit pas, celle d'eau n'est toujours pas la bienvenue à Port-Gentil. Notamment à la Cité Shell, où la route et de nombreuses habitations ont fait les frais des fortes pluies enregistrées ces derniers temps. Le drame, c'est de voir certains habitants obligés de nager pour tenter de récupérer leurs appareils électroménagers et mobilier flottant sur les eaux.



Photo : Koumou

L'étang de l'Ecole nationale de commerce. Conséquence des pluies diluviennes qui s'abattent ces derniers temps dans la cité pétrolière, la cour de l'Ecole nationale de commerce ressemble désormais à un étang. Une situation pour le moins gênante pour les pensionnaires, les responsables et le corps professoral de cet établissement de formation professionnelle. «*Il ne nous manque plus que des pirogues pour se déplacer entre les différents bâtiments de l'école*», ironisent certains élèves.



Photo : Koumou

Une route menacée de coupure. Si les services compétents continuent de croiser les bras, la route longeant le canal du cimetière municipal du centre-ville, situé à proximité de l'agence de Gabon Télécom, pourrait être coupée en deux. En attendant cette probabilité, les piroguiers empruntant régulièrement ce canal ont maintenant du mal à accéder à la mer, à cause de la grille de protection qui a cédé.



Photo : Koumou